

# LE PRÊT ÉQUIPEMENT FAMILIAL DE LA CAF DE L' AISNE

La Caf de l'Aisne propose un prêt à taux zéro de 1000 € maximum pour aider à l'achat d'équipement pour le logement. Ce prêt est remboursable par retenue mensuelle sur les prestations familiales en 36 mensualités maximum. Il vise à permettre aux bénéficiaires de financer l'achat :

- d'appareils ménagers : lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, appareil réfrigérant, appareil de cuisson.
- d'équipements mobiliers : lits superposés, sommier, matelas, jeu de pieds, lit, meuble de rangement, table, chaises, bureau, canapé convertible pour couchage.
- d'autres équipements : matériel informatique, matériel de puériculture (poussette, chaise haute...), moyens de chauffage (bois, granulés, fioul..)

Peuvent en bénéficier les allocataires ayant un enfant à naître, ou au moins un enfant à charge de moins de 20 ans, percevant déjà une prestation familiale ou sociale et dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700 €.

Plus d'informations et formulaire de demande sur [la page de la Caf de l'Aisne](#).

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-l-aisne/offre-de-service/logement/le-pret-equipement-familial>

## **Caisse d'allocations familiales - Caf de l'Aisne:**

29 boulevard Roosevelt

02321 - Saint-Quentin

<https://wwwd.caf.fr/wps/portal/caffr/macaf/contactermacaf#/contactcaf>